

LES CABINETS D'ORTHOPHONIE SONT **FERMÉS** AU PUBLIC

↳ **POURQUOI ?**



1 LES BILANS ET SOINS EN ORTHOPHONIE IMPOSENT UNE PROXIMITÉ : LES GESTES BARRIÈRES DONT LA DISTANCIATION SOCIALE NE PEUVENT ÊTRE STRICTEMENT RESPECTÉS DANS LA QUASI TOTALITÉ DES CAS.



2 SI VOTRE PRATICIEN EST MALADE, IL VOUS CONTAMINE. SI VOUS ÊTES MALADE, VOUS CONTAMINEZ VOTRE PRATICIEN



3 IL N'Y A PAS ASSEZ DE MATÉRIEL POUR NOS MÉDECINS ET NOS INFIRMIÈRES : LES MASQUES DOIVENT ÊTRE POUR EUX



EN PRIORITÉ

4 LES DÉPLACEMENTS DE LA POPULATION DOIVENT ÊTRE LIMITÉS AU STRICT NÉCESSAIRE



↳ **DONC** POUR ÉVITER
LA CONTAMINATION DE NOS PATIENTS :

LES CABINETS D'ORTHOPHONIE SONT FERMÉS AU PUBLIC
TOUS LES SOINS NON URGENTS SONT REPORTÉS



→ ET EN CAS D'URGENCE ?

("... Je sors de l'hôpital, j'ai besoin d'un suivi orthophonique")

JE CONTACTE
L'ORTHOPHONISTE DE MON
CHOIX, QUI RESTE DISPO !

SURTOUT 
N'ENCOMBREZ PAS LES CABINETS MÉDICAUX
DE VILLE ET N'APPELEZ PAS LE 15 POUR
TROUVER UN ORTHOPHONISTE !

→ MAIS SI JE SUIS DÉJÀ SUIVI ?

VOTRE ORTHOPHONISTE EST **JOIGNABLE**



PAR TÉLÉPHONE OU PAR E-MAIL.
N'HÉSITEZ PAS À LAISSER UN
MESSAGE

SI VOTRE ORTHOPHONISTE ESTIME
QUE LE TÉLÉSOIN EST JUDICIEUX
DANS VOTRE CAS, IL POURRA
EXCEPTIONNELLEMENT ET
TEMPORAIREMENT VOUS PROPOSER
CETTE CONSULTATION.

**NOUS RESTONS DISPONIBLES POUR NOS PATIENTS,
NOUS ESPÉRONS VOUS RETROUVER BIENTÔT !**